

Des dispositifs à la portée des EPCI





Auto-stop organisé

Dispositif : **REZO POUCE** proposé par la SCIC « Rezopouce » et mis en place par le syndicat du PETR - PETR du Gâtinais Montargois - 45 - créé en 2018 et 2019.

Il s'agit d'une plateforme de gestion permettant la mise en relation de conducteurs et de passagers pouvant se déplacer ensemble et nécessitant une fonction d'animateur. Il nécessite la mise en place d'arrêts d'auto-stop sur les principaux axes de déplacement domicile-travail,

Ce dispositif peut être mis en place en milieu rural et péri-urbain. Le gestionnaire peut être un EPCI ou un PETR.

Il peut être décliné en dispositifs plus spécifiques :

- Rezo Seniors : une communauté de conducteurs solidaires pour aider les seniors à effectuer des trajets quotidiens ;
- Rezo Pro : une plateforme de covoiturage domicile – travail.



Rezo Pouce est gratuit pour l'utilisateur

Sa mise en place coûte à la collectivité entre 2 500 € et 6 000 € par an avec la communication et la rémunération des animateurs et sans les investissements pour la signalisation nécessaire la première année.



Tous publics



05 63 05 08 00 ou par mail à contact@rezopouce.fr

Pour plus d'informations :

<https://www.rezopouce.fr/>

https://www.rezopouce.fr/territoire/Pays_Gatinais

https://www.larep.fr/montargis-45200/actualites/le-reseau-d-autostop-securise-rezo-pouce-est-lance-dans-40-communes-du-gatinais_13538708/



Auto-partage

Dispositif : **L'autonome** par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs - 53 - créé en 2017.

Il s'agit d'une plateforme informatique de gestion permettant la mise à disposition d'une voiture électrique.

Ce dispositif peut être mis en place en milieu rural, péri-urbain et urbain. Le gestionnaire peut être un EPCI, une entreprise, une association



Le coût pour l'utilisateur est de 5 € la demi-journée et 8 € la journée avec une autonomie de 120km.

En investissement, « L'autonome » a bénéficié d'un financement dans le cadre des TEPCV d'environ 50 000 €. Cela comprend l'achat des deux voitures électriques, les bornes de rechargement et de gestion des clés et la plateforme informatique.

En fonctionnement, le dispositif coûte au gestionnaire 150 € par mois. Pour être à l'équilibre, il faut 15 utilisateurs par mois et par voiture.



Détenteurs du permis B



02 43 30 11 11 ou par mail à accueil@cc-montdesavaloirs.fr

Pour plus d'informations :

<https://www.cc-montdesavaloirs.fr/me-deplacer-econome/>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/des-voitures-en-autopartage-en-milieu-rural-5349137>

Guide ADEME pour l'autopartage en urbain et en boucle :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/enquete-nationale-autopartage-ena1bis-2017-recommandations.pdf>



Covoiturage Seniors

Dispositif : **Mobil'Ages** par la Fédération Familles Rurales - Communauté de Communes Gâtine et Choisilles - Pays de Racan - 37 - créé en 2017.

Il s'agit d'une mise en relation entre un besoin de transport de la part de seniors et des bénévoles qui vont effectuer un déplacement régulier ou spécifique.

La mise en relation se fait par l'intermédiaire d'un animateur qui, pour chaque demande, cherche la réponse pertinente via un numéro de téléphone unique.

Ce dispositif peut être mis en place en milieu rural.
Le gestionnaire peut être un EPCI ou une association.



Il est gratuit pour l'utilisateur.
Le gestionnaire verse au bénévole une indemnité kilométrique de 0,35€ pour compenser ses frais.



Seniors
en projet : demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap



Fédération Familles Rurales 37 : 02 47 39 37 51
ou par mail : fd.indre-loire@famillesrurales.org

Pour plus d'informations :
<http://www.gatine-racan.fr/familles-rurales-reprend-le-dispositif-mobilages/>



Transport à la demande

Dispositif : **Les Libellules** par l'entreprise du même nom - 28 - créé en 2016.

Il s'agit de l'organisation de déplacements en voiture électrique avec chauffeur :

- pour le déplacement de proximité des personnes et des biens ;
- pour les besoins du quotidien : équipements, services, commerces, gares.

Ce dispositif peut être mis en place en milieu rural.
Le gestionnaire peut être un EPCI, une entreprise ou une association.



Le coût pour l'utilisateur comprend une carte mensuelle d'abonnement à 70€, un prix de base à 2€ pour moins de 5km auquel s'ajoute un prix fourchette selon le nombre de km entre 50cts et 1€/km
L'entreprise « Les libellules » a bénéficié d'un financement dans le cadre des TEPCV.



Tous publics



02 37 49 41 21 ou par mail à secretariat.libellules@orange.fr

Pour plus d'informations :
<http://www.leslibellules-transport.com/qui-sommes-nous/>



Vélo taxi

Dispositif : l'**Hirondelle** par la commune - Cepoy - 45 - créé en 2017.

Il s'agit d'un service de vélo taxi mis en place en partenariat avec une assurance retraite et géré à la demande par la mairie.

Ce dispositif peut être mis en place dans un pôle rural (Cepoy a 2 367 habitants en 2017) .

Le gestionnaire peut être un EPCI ou une commune.



Ce service est gratuit



Tous avec priorité aux personnes âgées ou à mobilité réduite



02 38 99 05 05 ou par mail à mairie@ville-cepoy.fr

Pour plus d'informations :

<http://www.ville-cepoy.fr/transports/#1565253132108-f71e4806-d338>



Pédibus ou vélobus

Dispositif : **Car à Pattes / Car à Cycles** par une association : APIEU - Territoires de Montpellier - 34 - entre 2004 et 2016.

Il s'agit d'un système de ramassage scolaire à pied ou à vélo. Un groupe d'écoliers est conduit à pied ou à vélo par des adultes, souvent des parents bénévoles, et suit un itinéraire précis balisé par des arrêts.

Ce dispositif peut être mis en place en milieu rural, péri-urbain et urbain. Le gestionnaire peut être un EPCI, une commune, un établissement scolaire ou une association de parents.



Élèves



Olivier Lahousse de l'APIEU (34) 04 67 13 83 15
carapattes@educ-envir.org
Jérôme Cassagnes, Correspondant vélo CEREMA
04 67 20 90 44 - jerome.cassagnes@cerema.fr
contact local : mairie de La Chapelle Saint Ursin

Pour plus d'informations :

<http://carapattes.org/wakka.php?wiki=Accueil>

Guide ADEME :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/carapatte-caracycle.pdf>



Attelage communal

Dispositif : **transport scolaire collectif par attelage** par la commune - La Chapelle Gaceline - 56 - créé en 2010.

Il s'agit de conduire, en attelage par un cheval de trait et un meneur, une vingtaine d'élèves sur de courtes distances (moins de 2km) en les protégeant des intempéries.

Ce dispositif peut être mis en place en milieu rural. Le gestionnaire peut être un EPCI, une commune, un établissement scolaire ou une association de parents.



Élèves



Réseau Faire à Cheval 07 67 38 85 13
ou par mail à reseaufaireacheval@gmail.com

Pour plus d'informations :

<https://www.reseaufaireacheval.fr/retour-experience/la-chapelle-gaceline-petite-cite-dequides>



La démobilité par coworking

Dispositif : **Cowork'In Aubigny** - dispositif associatif - Aubigny sur Nère – 18 - créé en 2018.

Il s'agit de la mise à disposition d'un espace partagé regroupant des travailleurs de divers horizons et encourageant l'échange.

Ce dispositif peut être mis en place dans un pôle rural ou en milieu urbain. Le gestionnaire peut être un EPCI, une commune ou une association.



Le coût pour l'utilisateur correspond à une adhésion annuelle de 60 € à laquelle s'ajoute un forfait de 15 € à 50 € par mois selon différentes formules.



Entrepreneurs, salariés, habitants



Etienne KEMPF 06 80 45 92 20
ou par mail à coworkinaubigny@gmail.com
Également à Bourges : <https://www.coworkinbourges.com/>

Pour plus d'informations :
<https://www.coworkinaubigny.fr/index.php/le-cowork>



La démobilité par services itinérants

Dispositif : **Maison de services au public itinérante** par la communauté de communes Beauce Val de Loire - 41 - créé en 2019.

Le principe est d'amener les services publics aux usagers afin d'améliorer leur accessibilité. Ce dispositif nécessite un animateur qui accompagne l'utilisateur dans ses démarches de vie quotidienne.

La maison de services au public itinérante de la communauté de communes Beauce Val de Loire est installée dans un camping-car et dessert 30 communes à raison d'un passage mensuel.

Ce dispositif peut être mis en place en milieu rural. Le gestionnaire peut être un EPCI.



Tous publics



06 77 16 46 94 ou par mail à msap@beaucevalde Loire.fr

Pour plus d'informations :
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/beauce-val-de-loire-itinerante>

